

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3212

Société :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : GHAYA YAHIA OUIZIAGHLI JAMAL

Date de naissance : 13/08/54

Adresse : R. MOUARIHA 2 Rue JAMA - EL AÏN

AFGHANI N°2 THWAL

Tél. 0622764300

Total des frais engagés : 239.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/12/2020

Nom et prénom du malade : GHAYA YAHIA OUIZIAGHLI JAMAL

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bronchit

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 20/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

haf

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/2020		c. 200		 Dr. Nourddine Nour Specialiste des Maladies Respiratoires ASTHME et Maladie d'Emphyseme de Fes et Maladie d'Emphyseme El Aaiun N° 1 - Tanger 519 33 34 19

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE AL KHATTAB Av. Prince Moulay El Hassan Boulevard Hassan II 104.66.19 - TANGER	21/12/2022	39,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr. Noureddine NOURI

Spécialiste des Maladies

Respiratoires

Asthme Tuberculose

الدكتور نور الدين نوري

اختصاصي في أمراض

الجهاز التنفسى

الحساسية- السل

Tanger, le :

٢٤/١٢/٢٠٢٢

طنجة، في :

CH Yaya. Oufia GHLI
Journal d'adm

3990

Exoné

15 - 3990

د. نوري

PHARMACIE AL FARABI
Av. Prince Moulay Abdellah 165
(Angle Omar Ben Hattab)
Tel: 06 68 19 - 54 66 88

Dr. Noureddine NOURI
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Asthme Tuberculose
2ème Rue de Fès et Mexique
Zaouiet Sharaou Fès et Mexique 8, Imm Marhaba
Tél: 06 68 19 - 53 34 19
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Dr. Noureddine NOURI

L U 2 0 0 2
P E R M A R 2 2
P P V 3 9 9 0
3 6 H D 3 3

39,90

Angle Rue de Fès et Mexique, 8, Imm Marhaba 2ème étage N° 1 - Tanger
زاوية شارع فاس ومكسيك، 8، عمارة مرحبا الطابق الثاني رقم 1 - طنجة

GSM : 06 68 53 64 57 - النقال : 05 39 33 34 19